

La télérelève des compteurs d'eau

Pourquoi la télérelève ?

Cette solution améliore la qualité de service pour les usagers à plusieurs niveaux.

Plus d'autocontrôle

Vous avez accès de chez vous à votre consommation en vous connectant à votre espace privé entièrement sécurisé sur l'E.A.U. (l'Espace Autogéré des Usagers) à partir de notre site internet : www.ccl-valleedoree.fr

L'enjeu est crucial, l'eau est une charge de plus en plus importante dans le budget des ménages. Désormais, vous êtes averti de toutes les anomalies de consommation par nos services.

Cette solution permet à notre communauté de communes de suivre en temps réel le rendement du réseau d'eau potable, de préserver la ressource en eau en étant alertée des fuites et de maîtriser les coûts associés.

Plus de facilité

Votre présence à domicile ne sera plus nécessaire pour le relevé du compteur, désormais effectué automatiquement et à distance.

Chaque facture correspond aux volumes d'eau réellement consommés et non plus à des consommations estimées.

Plus de services L'E.A.U. (l'Espace Autogéré des Usagers)

Vous pouvez gérer votre compte sur votre espace en ligne dans l'Espace Autogéré des Usagers (E.A.U.) en créant votre compte à l'aide de votre adresse courriel et de votre référence Point De Comptage (PDC).

Cet espace est gratuit et sécurisé. La confidentialité des données est totalement garantie.

En ligne, vous :

- Contrôlez vos consommations,
- Consultez vos factures et les réglez,
- Gérez vos abonnements en cas de déménagements, de changements de RIB...,
- Demandez une intervention technique.



Vos questions :

Qu'est-ce que le Point De Comptage (PDC) ?

C'est votre référence client. Il est rappelé sur toutes nos correspondances. Il est constitué de 5 chiffres situés en haut à droite de votre facture.

Tous les compteurs d'eau sont-ils équipés de ce dispositif ?

La Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée a mis en place la télérelève sur l'ensemble du territoire. Tous les compteurs sont équipés afin de bénéficier des services liés.*

Les ondes émises sont-elles dangereuses pour la santé ?

Les ondes émises par les émetteurs sont similaires à celles émises par une télécommande de garage. A titre d'exemple, les émissions de 1000 ans de télérelève correspondent à environ une minute de wifi.

Que se passe-t-il si le système tombe en panne ?

Ce sont nos équipes qui interviendront gratuitement pour la maintenance de la télérelève.

Nous vous rappelons cependant que le compteur est la propriété de la collectivité et que vous ne devez pas intervenir sur son fonctionnement ou son installation. Vous seriez alors responsable des dommages.

En cas de doute, contactez par téléphone, ou courriel, nos services.

*Tout refus éventuel par l'usager implique une relève spécifique facturée comme indiqué dans le règlement du service de distribution d'eau potable.

Plus d'informations :
www.ccl-valleedoree.fr

Services Techniques :
serviceeau@ccl-valleedoree.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Département Eau et Assainissement
1 rue de Nogent,
60290 Laigneville
Tél. 03 44 73 89 10
Fax : 03 44 66 61 01

Facturation de l'eau :
facturation@ccl-valleedoree.fr

24h/24h pour une urgence technique (une fuite d'eau importante ou un branchement d'assainissement bouché...) au 03 44 73 82 03

Vous déménagez ou vous emménagez ?
Pensez à prévenir nos services au 03 44 73 89 10 ou en vous connectant à l'E.A.U.